



L'agence ferroviaire fête ses 20 ans !

Savez-vous que c'est depuis Valenciennes que sont délivrées la plupart des autorisations de mise sur le marché des trains circulant en Europe, du TGV le plus sophistiqué au simple wagon de fret ?

Depuis 2019, délivrer la plupart des autorisations de mise sur le marché des trains qui circulent en Europe est l'une des tâches de l'agence de l'Union Européenne pour les chemins de fer, établie en 2004 à Lille et à Valenciennes. Elle emploie deux cents personnes de vingt-trois nationalités, pour la plupart ingénieurs ou juristes, et s'attelle, depuis sa création, à la tâche de construire un véritable réseau ferroviaire européen à partir du patchwork des réseaux nationaux.

Des missions variées

Outre les autorisations du matériel roulant, l'agence s'occupe également de la certification des entreprises telles que la SNCF et ses homologues européennes, du développement d'un système de signalisation unique, et de l'harmonisation des règles techniques et opérationnelles qui ont longtemps divergé depuis l'origine du chemin de fer.

Les réseaux ferrés ont pris leur essor entre 1860 et 1930, à une époque où la préoccupation principale de chaque État était d'éviter que ses voisins ne puissent venir faire circuler leurs trains. L'époque était à la méfiance

et à la construction de murs. De nos jours, au contraire, on rêve de pouvoir aller de Paris à Lisbonne ou de Berlin à Athènes sans changer de train : le projet européen a abattu les murs pour construire des ponts, les temps ont changé, et c'est tant mieux !

Vers un réseau européen !

Les infrastructures ferroviaires et le matériel roulant ont la vie longue, et leur harmonisation demande du temps : l'écartement des rails et l'alimentation électrique sont de parfaits exemples des divergences, mais il y en a beaucoup d'autres : l'agence a recensé pas moins de quatorze mille règlements différents dans les pays européens et procède à leur « nettoyage » au fur et à mesure que l'harmonisation progresse.

Alors, la prochaine fois que vous prendrez le train, à Valenciennes, à Mons, Düsseldorf, Séville ou Budapest, dites-vous que, peut-être, c'est à Valenciennes qu'on a évalué la conformité de ce train aux règles européennes et décidé de lui accorder l'autorisation d'être mis sur le marché !

ANTOINE DÉFOSSEZ

UNE IMPLANTATION QUI N'EST PAS ALLÉE DE SOI !

L'Union Européenne compte une quarantaine d'agences spécialisées sur son territoire, créées pour un besoin spécifique, généralement technique.

Elles sont réparties dans tous les pays de l'Union. Lorsque la création d'une agence est décidée, des villes se portent candidates pour l'accueillir. Ce fut le cas pour le tandem Valenciennes-Lille en 2004, avec une candidature originale : siège et bureaux à Valenciennes, salles de réunion à Lille. Choix judicieux, car les maires des deux villes étant de bords politique différent, la candidature fut portée par toute la classe politique et l'emporta. Le choix de Valenciennes pour l'agence ferroviaire est une exception car la plupart des agences sont dans des capitales ou des villes de grande taille.



camera

CE JOURNAL VOUS A PLU ?

> Vous avez une remarque, une idée d'article ?

Contactez-nous !

> valenciennes.camera@gmail.com

Caméra